

Réforme du secteur de la sécurité : Pilier Armée (draft)

Préparation du Groupe Consultatif 29-30 novembre 2007

Dans le cadre du contrat de gouvernance, le gouvernement s'est engagé « à faire face aux différents problèmes qui menacent la sécurité nationale, en vue de consolider les acquis des élections, la paix et l'unité nationale ». La RSS est perçue comme le préalable incontournable à toute action de développement. Les FARDC ont, dans ce cadre, un rôle de premier plan.

Orientations:

Les actions entreprises en partenariat entre la République Démocratique du Congo et les représentants de la communauté internationale s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration d'un concept d'appropriation nationale du processus de réforme. C'est dans cette optique que le Ministère de la défense, à l'occasion de la réunion du Groupe de Contact, volet RSS des 12 et 13 juillet 2007, a défini les grandes orientations de son plan directeur pour la réforme des FARDC, articulé autour de 4 piliers :

- « La dissuasion ;
- La réconciliation du peuple et de son armée ;
- L'assurance de l'autosuffisance alimentaire du militaire ;
- La réalisation de l'idéal de l'excellence et du bien être social du militaire y compris sa retraite honorable. »

Conformément à la lettre de la Constitution, la future armée devra garantir non seulement les missions militaires proprement dites de défense et de sécurité, mais aussi participer au développement et au progrès économique et social de la RDC. En outre, chaque pilier implique des actions concrètes notamment la création d'une Force de Réaction Rapide, la mise en place des Forces de Couverture, le développement des capacités de soutien aux opérations, les actions civilo-militaires, la reconstruction des infrastructures, la participation au développement économique, le programme de formation continue, le renforcement de la discipline etc...

Une des recommandations de la Réunion du Groupe de Contact sus-évoquée était de décliner ce plan directeur en cadres d'actions et en mesures concrètes à court, moyen et long terme qui devaient être discutés au cours d'une Table Ronde impliquant le Gouvernement de la RDC et les partenaires de la communauté internationale. C'est dans cette logique que les experts militaires congolais et 58 experts militaires internationaux ont élaboré un plan de réforme de l'armée sur le long terme. A ce plan s'est ajoutée une approche à beaucoup plus court terme du Ministère de la défense. La clarification de ces deux approches avant la Table Ronde est ainsi une priorité.

La période 2008-2010, dans laquelle le groupe consultatif s'inscrit et qui correspond à une approche à court terme de la réforme de l'armée, peut être considérée comme une phase où les FARDC participent activement à l'affirmation de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire de la RDC. Celle-ci devrait permettre de jeter les bases d'une période de consolidation au cours de laquelle les forces armées, tout en contribuant à la stabilisation de la situation sécuritaire dans le pays, seront amenées à se restructurer en profondeur.

Concernant les forces armées, dans le créneau 2008-2010, il est opportun de mettre en oeuvre les actions suivantes :

- Finaliser le processus DDR et le PNSIFA (dont l'adaptation aux nouvelles réalités du terrain est souhaitable).
- Assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'aux frontières avec les pays voisins. C'est dans ce cadre que les FARDC doivent préparer et exécuter la relève de la MONUC pour 2009, avec les unités les plus aptes. Un plan de déploiement et de cantonnement doit être finalisé.
- Rédiger un livre blanc sur la réforme de la défense, en se basant sur les acquis des deux audits des FARDC et la synthèse finale des travaux préparatoires à la Table Ronde sur la RSS, réalisés en partenariat avec la Communauté internationale.

- Elaborer les lois clés visant à réguler l'armée (Révision de la loi portant organisation générale de la défense et des forces armées, loi sur le Conseil supérieur de défense, le statut des militaires, loi portant organisation des services financiers du Ministère de la Défense...) ainsi que les décrets et directives d'application. C'est une des priorités à court terme du Ministère de la Défense.
- Réorganiser la chaîne de commandement jusqu'au niveau local et améliorer le soutien aux opérations.
- Relancer les cycles de formation et d'instruction.
- Poursuivre et achever les actions en cours visant à instaurer des pratiques de bonne gouvernance au sein des forces armées, notamment le recensement biométrique des soldats, la séparation des chaînes de commandement et de paiement, un système transparent de gestion des ressources humaines, en particulier la maîtrise des effectifs, et un dispositif de mise à la retraite et de reconversion.
- La mise en place d'une capacité d'un contrôle parlementaire du secteur de la défense .

Méthodologie :

- La réforme des FARDC est une entreprise de longue haleine, dont l'avancement doit être apprécié par phases, à travers la réalisation d'objectifs intermédiaires cohérents avec l'objectif final.
- Harmonisation des efforts des partenaires au sein d'un comité de pilotage et de suivi de la réforme des FARDC (gouvernement, FARDC, représentants de la communauté internationale).
- Cohérence de la réforme des FARDC avec celles de la police (contrôle des frontières, contrôle des armes, maintien de l'ordre ...) et de la justice (notamment pour la justice militaire).

Risques :

- Maintien de l'instabilité à l'Est du pays.
- Echec de la relève des unités de la MONUC à l'Est.
- Echec processus DDR.
- Absence de vision à long terme, mettant en cause la cohérence de la réforme.
- Persistance de conditions sociales difficiles pour les militaires et leurs familles.
- Fractionnement et manque de cohérence de l'appui de la communauté internationale.
- Ressources budgétaires internes insuffisantes pour mener à bien la réforme.
- Résistances au changement.